

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 23 JUIN 2023

**DELIBERATION N°CD2023-
06/2/19
DOSSIER N°5841**

**DOSSIER ATTRACTIVITE-FEDER MASSIF CENTRAL 2021-
2027**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Marinette JOUANNETAUD, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Jean-Luc LEGER à Marinette JOUANNETAUD
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Renée NICOUX à Isabelle PENICAUD

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Direction du Développement et de l'Innovation*

RAPPORTEUR : Mme Catherine DEFEMME

OBJET : DOSSIER ATTRACTIVITE-FEDER MASSIF CENTRAL 2021-2027



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,
VU le rapport CD2023-06/2/19 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Accueil et Attractivité,*

DÉCIDE,

- d'approuver le plan d'actions envisagé dans le cadre du Document de Mise en Œuvre (DOMO) FEDER 2021-2027 « Attractivité»,
- de déléguer le détail opérationnel des actions et ses modalités financières à la Commission Permanente,
- de désigner Mme Catherine DEFEMME, Vice-Présidente comme référente de ce dossier dans le cadre de sa fonction relative à la politique d'accueil et d'attractivité,
- de mettre en place un comité de pilotage partenarial pour suivre ce projet,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET